

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SÉANCE DU 7 MAI 2015

Le 7 mai 2015, le Conseil municipal de la commune de Chantat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Eric GATINEAU, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER.

Absents excusés : Michel MATTE, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER, Pierre HEBRARD.

Procurations : Michel MATTE donne procuration à Pierre BOS,
Bernard PESEZ donne procuration à Bernard VELLETT,
Jean-Yves TOURATIER donne procuration à Eric GATINEAU.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date de la convocation :

30 avril 2015

Secrétaire de séance :

Catherine MICHOUX

SEMERAP : DESIGNATION EN QUALITE DE PETIT PORTEUR ET UN REPRESENTANT AU COMITE DE CONTROLE ANALOGUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Bernard VELLETT comme délégué chargé de représenter la Commune de Chantat-la-Mouteyre.

Voté à l'unanimité.

LOCATION : AUGMENTATION LOYER - 10 RUE DES VARDIS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer de **0.15 %** à partir du 1^{er} septembre 2015, soit un **loyer mensuel de 231.74**.

Voté à l'unanimité.

LOCATION : AUGMENTATION LOYER – 5 PLACE DE L'ARBRE COMMUN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer de **0.15 %** à partir du 1^{er} novembre 2015, soit un **loyer mensuel de 218.26 € et 21.36 € pour le garage**.

Voté à l'unanimité.

LOCATION : AUGMENTATION LOYER – 15 RUE DE LA PRADE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer de **0.15 %** à partir du 1^{er} septembre 2015, soit un **loyer mensuel de 310.55 € et 37.10 €** pour le garage.

Voté à l'unanimité.

ACQUISITION SALEUSE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le projet d'acquisition s'élève à **14 525 € HT**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un **dossier de subvention** auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre de l'**acquisition de matériel de déneigement**.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE L'ETANG : MISE AUX NORMES « ACCESSIBILITE » - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX COMPLEMENTAIRE 2015

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel pour ces travaux complémentaires :

Coût total prévisionnel des travaux « accessibilité »	61 193.40 € HT
Subvention sollicitée	
• dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	18 351.02 €
Autofinancement	42 835.38 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le **plan de financement** et de **solliciter la DETR 2015 complémentaire**.

Voté à l'unanimité.

VSV : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION DES DIAGNOSTICS D'ACCESSIBILITE ET DES AGENDAS D'ACCESSIBILITE PROGRAMMES

En conséquence, le conseil municipal décide d'approuver **l'adhésion au groupement de commandes** pour la réalisation des diagnostics d'accessibilité et des agendas d'accessibilité programmés.

Voté à l'unanimité.

STATION D'EPURATION « LA VERGNE » - SATURATION EN EAUX CLAIRES : LANCEMENT DE LA CONSULTATION ET CHOIX DU TYPE DE MARCHE

Le conseil municipal, après délibération décide d'approuver le lancement de la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre suivi de la consultation pour le lancement des travaux selon une **procédure adaptée**.

Voté à l'unanimité.

URBANISME – ELABORATION D'UN PLU : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Le conseil municipal, Monsieur Le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide d'attribuer la **mission de maîtrise d'œuvre au « cabinet Réalités »** pour un forfait rémunération de **35 371€ HT**.

Voté à l'unanimité.